



Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BCI

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2009. Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2009, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisée relatives à la présentation des états financiers. Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'International Accounting Standards Board (IASB) lorsque l'application en 2009 n'est qu'optionnelle et notamment IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » révisées. L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2009 n'a pas eu d'effet sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

• Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

• Méthodes de consolidation

• Les entreprises sur lesquelles le Groupe BCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

• Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

• Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectés aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations

aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BCI est supposée nulle.

TABLEAU DES COMPOSANTS GROUPE BCI

NATURE DU COMPOSANT	DURÉE D'AMORTISSEMENT EN ANNÉES	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	50 %
Façade	30	15 %
IGT	20	20 %
Agencement	10	15 %

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont inclus dans le coût d'acquisition.

LES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Selon la norme IAS 19, le Groupe BCI comptabilise les cotisations de la période en charges d'exploitation, en contrepartie des services rendus par les membres du personnel au cours de l'exercice.

Les indemnités de fin de carrière et les médailles de travail font l'objet de provisions évaluées sur la base de modèles actuariels.

Concernant le régime de la mutuelle « CMIM », qui constitue un plan à prestations définies, le Groupe BCI comptabilise le plan d'avantages postérieurs à l'emploi correspondant comme un régime à cotisations définies conformément à IAS 19.

Le Groupe BCI a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels directement en résultat.

Méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation appliquée par la BCI est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service. Cette méthode est déroulée en étapes :

- Une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles ;
- Une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle la BCI bénéficie des services de ses employés ;

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont :

- Des hypothèses financières, à savoir le taux d'actualisation ;
- Le taux d'augmentation des salaires ;
- Le taux de sortie des bénéficiaires ;
- L'âge et les modalités de départ à la retraite ;
- La probabilité à l'âge actuel d'atteindre l'âge de la retraite.

DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.



Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.

Au 31 décembre 2009, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

ACTIFS FINANCIERS : PRÊTS ET CRÉANCES

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués, ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalable à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

• Provision pour dépréciation des prêts et créances

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». À compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BMCI, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Ces données historiques sont ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt des comptes. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

CRÉDITS HORS MARCHÉ

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

ACTIFS FINANCIERS : TITRES

Les titres détenus sont classés en deux catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transactions),
 - les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur.
- Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

• Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

CONTRAT DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2009, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des



Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI

notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

DÉNOMINATION	SECTEUR D'ACTIVITÉ	MÉTHODE	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT
BMCI Bank	Banque	TOP		
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI CRÉDIT CONSO	Crédit à la consommation	IG	51,00 %	51,00 %
BMCI LEASING	Leasing	IG	72,03 %	72,03 %
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34 %	33,34 %
BMCI FINANCE	Banque d'affaire	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI GESTION	Gestion d'actif	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI FONDS	Gestion d'actif	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI BOURSE	Intermédiation boursière	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI ASSURANCE	Courtage d'assurance	IG	100,00 %	100,00 %
IMMOBILIÈRE SIDI MAAROUF	Société immobilière	IG	100,00 %	100,00 %

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI de crédit à la consommation (BCC), BMCI leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Le Groupe BMCI est soumis au respect de la réglementation prudentielle prescrite par Bank Al-Maghrib (la banque centrale du Maroc), il s'agit notamment du ratio de solvabilité et de division des risques.

Le ratio de solvabilité du Groupe, conformément à la circulaire N° 25/G/2006, est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel.

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément à la circulaire N° 24/G/2006 de Bank Al-Maghrib. Ils sont répartis en trois catégories (les fonds propres de base, les fonds propres complémentaires et les fonds propres sur-complémentaires) desquelles sont réalisées un certain nombre de déductions.

FONCTION ET STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques. Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie ;
- les risques de marché ;
- le risque de taux et de liquidité ;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : Une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un particulier.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

- **Contrôles de 1^{er} niveau** : ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

- **Contrôles de 2^e niveau** : la Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^e niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques.

- **Contrôles de 3^e niveau** : le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

Risques de Marché

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.



Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BNCI

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

La gestion du risque de marché au niveau de la BNCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.

- Un contrôle de 2^e niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journalier retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

- Un suivi fonctionnel de 3^e niveau assuré par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas.

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BNCI trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position (Short// Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).

La GEaR est un modèle de simulation de pertes maximales développé en utilisant une simulation Monte Carlo à intervalle de confiance de 99 %.

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux à la BNCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance, une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) et une limite en VaR Titres dite PV01. En effet, la principale source du risque de taux dans l'activité de trading est la couverture de la jambe MAD pour les opérations forward et le financement de la trésorerie de la banque à travers les Prêts/ Emprunts de cash et les repos.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations/Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la Banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Visés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Trésorier, au Responsable Salle des Marchés, puis à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VAR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche « Mark To Market » qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche « Funding » qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

• Risque de taux et de liquidité

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Maîtriser les risques financiers,
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Orienter la politique commerciale de sorte à préserver la marge en développant les actifs longs à taux fixe suite à la remontée des taux long terme.
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale.

Risque de taux

Deux types de risque de taux d'intérêt sont distingués :

- Les risques de taux d'intérêt structurel liés aux opérations clientèle regroupés dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt structurel liés au Book Fonds Propres.

Les analyses ALM ont vocation à couvrir les risques de taux d'intérêt structurels de ces deux périmètres.

Ces derniers peuvent découler d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)

- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Risque de liquidité

Mensuellement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition de l'Institution en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II. Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne, un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ses concurrents.

• Risques opérationnels :

Bénéficiaire, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques internationales, notamment celles du Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BNCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

De même, les recommandations de Bank Al Maghrib, diffusées en août 2007, ont permis de conforter les choix et orientations adoptés par le Groupe BNCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels.

Sur le plan organisationnel et de gouvernance, la fonction de maîtrise des risques opérationnels, créée en 2004, est rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008. Cette entité rapporte directement au Président du Directoire. Ce dernier préside le comité de coordination du contrôle interne trimestriel qui examine l'ensemble des travaux, les plans d'actions du pôle risque opérationnel, les pertes historiques et potentielles par processus et par nature d'incident (catégories bâloises). Disposant des ressources et outils adéquats, le Groupe BNCI a mis en place un dispositif de remontée des incidents impliquant l'ensemble des entités opérationnelles et régi par un processus de certification, afin d'attester de la fiabilité et de l'exhaustivité des données.

De plus, dans le cadre du périmètre AMA (Approche de Mesure Avancée) du Groupe BNP Paribas, la méthodologie adoptée par le Groupe BNCI pour l'analyse des risques potentiels repose sur les points suivants :

- L'identification des processus clés auxquels sont associés des scénarii de risques majeurs ;
 - L'analyse qualitative des incidents potentiels de risques opérationnels par le biais de l'identification des causes possibles, l'évaluation des contrôles existants et de leurs impacts, et la description des effets (conséquences de l'incident).
 - L'approche quantitative à travers l'estimation d'une fréquence de survenance et d'une sévérité des risques potentiels (en équivalent financier).
- Cette démarche a permis de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Parallèlement, le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont abouti à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BNCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.



États financiers consolidés

IFRS/IAS au 31 décembre 2009

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 196 075 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 772 497 KMAD.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, selon les normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 19 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

JPC AUDIT SARL,
Membre du réseau international
PricewaterhouseCoopers

Mazars Masnaoui

L. Sijelmassi
Associée

K. Mokdad
Associé

BILAN ACTIF IFRS	En milliers de DH	
	31/12/09	31/12/08
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC,		
SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	2 955 127	5 712 625
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	3 660 951	1 253 724
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE		
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	1 605 943	1 767 875
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 208 032	5 006 642
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	51 589 955	47 968 475
ECART DE RÉÉVALUATION ACTIF DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		
PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE		
ACTIFS D'IMPÔT EXIGIBLE	14 375	23 025
ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	34 877	45 399
COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS	407 890	599 907
ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	6 190	5 433
IMMEUBLES DE PLACEMENT	16 721	17 446
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 261 204	1 226 317
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	114 070	99 965
ECARTS D'ACQUISITION		
TOTAL ACTIF IFRS	64 875 335	63 726 533

BILAN PASSIF IFRS	En milliers de DH	
	31/12/09	31/12/08
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	22 252	44 929
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 896 889	6 224 730
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	41 320 864	41 686 870
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	6 337 749	7 022 609
ECART DE RÉÉVALUATION PASSIF DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		
PASSIFS D'IMPÔT COURANT	68 402	29 544
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	108 532	152 957
COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS	1 790 603	1 840 133
DETTES LIÉES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	133 969	99 861
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES		
CAPITAL ET RÉSERVES LIÉES	4 556 346	4 262 984
RÉSERVES CONSOLIDÉES	1 865 038	1 560 890
• Part du groupe	1 778 850	1 486 432
• Part des minoritaires	86 188	74 458
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS, PART DU GROUPE	2 194	-9 194
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	772 497	810 220
• Part du groupe	747 270	780 604
• Part des minoritaires	25 227	29 617
TOTAL PASSIF IFRS	64 875 335	63 726 533
CAPITAUX PROPRES	7 196 075	6 624 900
• Part du groupe	7 084 660	6 520 826
• Part des intérêts minoritaires	111 415	104 075

COMPTE DE RÉSULTATS IFRS	En milliers de DH	
	31/12/09	31/12/08
Intérêts et produits assimilés	3 260 268	3 292 639
Intérêts et charges assimilés	1 136 660	1 252 079
MARGE D'INTERÊT	2 123 608	2 040 561
Commissions perçues	386 028	379 045
Commissions servies	30 406	24 984
MARGE SUR COMMISSIONS	355 622	354 061
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	242 135	220 444
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	10 133	-49 967
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ	252 268	170 477
Produits des autres activités	21 976	40 571
Charges des autres activités	115 729	141 853
PRODUIT NET BANCAIRE	2 637 745	2 463 816
Charges générales d'exploitation	933 207	865 498
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	121 021	119 060
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 583 517	1 479 258
Coût du risque	342 376	162 723
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 241 141	1 316 535
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	758	-4 766
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 241 899	1 311 769
Impôts sur les bénéfices	469 402	501 549
RÉSULTAT NET	772 497	810 221
Résultat hors groupe	25 227	29 617
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	747 270	780 604
Résultat par action (en dirham)	56	61
Résultat dilué par action (en dirham)		

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	En milliers de DH	
	31/12/09	31/12/08
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 241 899	1 311 769
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	121 021	119 060
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	358 976	162 723
+/- Dotations nettes aux provisions	34 108	11 275
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	758	-4 766
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-291 257	76 983
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	223 606	365 275
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 538 453	128 674
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-4 298 827	-4 888 687
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 935 057	2 341 402
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	142 489	335 271
- Impôts versés	-462 485	-546 295
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-4 015 427	-2 629 635
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-2 549 923	-952 591
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 515	-7 806
+/- Flux liés aux immeubles de placement	725	-11 852
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-170 013	-203 694
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-170 803	-223 352
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-192 531	1 419 133
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-192 531	1 419 133
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-2 913 256	243 190
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 769 888	5 508 252
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	5 712 625	5 125 895
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	57 263	382 357
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 856 632	5 751 442
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 955 127	5 712 625
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-98 495	38 817
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-2 913 256	243 190



États financiers consolidés

IFRS/IAS au 31 décembre 2009

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH							
	CAPITAL	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	ACTIONS PROPRES	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2007	1 055 135	1 537 615		1 740 504	-19 729	4 313 525	90 533	4 404 058
Changements de méthodes comptables								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2007 CORRIGÉS	1 055 135	1 537 615	-	1 740 504	-19 729	4 313 525	90 533	4 404 058
Opérations sur capital	228 457	1 416 775				1 645 232		1 645 232
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Autres		25 002				-207 563	-16 075	-223 638
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2008								
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						-46 510		-21 508
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)						780 604	29 617	810 221
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)								
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (A)+(B)+(C)								
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2008	1 283 592	2 979 392		2 267 036	-9 194	6 520 826	104 075	6 624 900
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2008 corrigés		2 979 392		2 267 036	-9 194	6 520 826	104 075	6 624 900
Opérations sur capital	44 292	274 614				318 906		318 906
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes	-46 056					-46 056		-46 056
Autres		20 512				-449 257	-17 887	-467 144
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009								
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-37 849		-17 337
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)						747 270	25 227	772 498
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)								
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)								
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2009	1 281 828	3 274 518		2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/09		31/12/08	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE				
• Titres cotés				
• Titres non cotés	3 238 242	410 387	1 210 064	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE				
• Titres cotés				
• Titres non cotés				
Instruments dérivés	12 322		43 660	
Créances rattachées				
JUSTE VALEUR AU BILAN	3 250 564	410 387	1 253 724	

ETAT DU RÉSULTAT NET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2009 - ETAT DE RÉSULTAT GLOBAL

	31/12/09	31/12/08
RÉSULTAT NET	772 497	810 221
ECART DE CONVERSION	-1 081	-452
VARIATIONS DE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	11 388	10 535
VARIATION D'ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	1 691	-1 117
TOTAL	782 804	820 304

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	En milliers de DH	
	31/12/09	31/12/08
VALEURS DONNÉES EN PENSION		
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	22 252	6 797
JUSTE VALEUR AU BILAN	22 252	6 797

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

PAR TYPE DE RISQUES AU 31/12/2009	VALEUR COMPTABLE		MONTANT NOTIONNEL
	ACTIFS	PASSIFS	
CAPITAUX PROPRES			
CHANGE	12 322	22 252	
CRÉDIT			
MATIÈRES PREMIÈRES			
TOTAL	12 322	22 252	

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	31/12/09*	31/12/08**
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	7 896 889	6 224 730
Comptes et emprunts	6 539 843	9 694 626
Valeurs données en pension	1 201 712	547 406
Total en principal	7 741 555	10 242 032
Dettes rattachées	155 335	127 829
Valeur au bilan	7 896 889	10 369 861
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 519 425	4 145 131
Comptes ordinaires créditeurs	234 187	34 662
Comptes et avances à terme	4 285 238	4 089 628
Dettes rattachées	0	20 841

* les données au 31/12/2009 sont présentées nettes du montant des opérations intragroupe
** les données au 31/12/2008 ont été présentées brutes du montant des opérations intragroupe

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	En milliers de DH	
	31/12/09	31/12/08
Comptes ordinaires créditeurs	22 400 328	22 148 876
Comptes d'épargne	5 629 637	5 198 877
Autres dettes envers la clientèle	11 986 687	14 185 150
Valeurs données en pension	1 168 942	
TOTAL EN PRINCIPAL	41 185 594	41 532 903
Dettes rattachées	135 270	153 967
VALEUR AU BILAN	41 320 864	41 686 870

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH						
	SOLDE AU 31/12/08	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	AUTRES VARIATIONS	SOLDE AU 31/12/09
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	1 561	0	3 837	0	0	0	5 398
Provision pour engagements sociaux	51 651	0	17 036	5 091	0	0	63 596
Provision pour litige et garanties de passif	26 217	0	30 724	0	6 066	25	50 850
Provision pour risques fiscaux	0	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôts	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	20 432	0	11 355	162	17 495	5	14 125
TOTAL	99 861	0	62 952	5 253	23 561	30	133 969



États financiers consolidés

IFRS/IAS au 31 décembre 2009

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/09	31/12/08
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	1 605 943	1 767 575
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 382 925	1 363 833
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	39 285	193 673
• Titres cotés	36 428	-
• Titres non cotés	2 857	193 673
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	68 238	120 208
• Titres cotés	25 870	22 853
• Titres non cotés	42 369	97 355
TITRES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉS	115 493	89 862
TOTAL DES TITRES DISPONIBLE À LA VENTE	1 605 943	1 767 575

GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/09			31/12/08		
	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES
Effets publics et valeurs assimilées	1 382 925	6 491	616	1 363 833	-	13 685
Obligations et autres titres à revenu fixe	39 285	-	228	193 673	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	68 238	4 149	-	120 208	1 885	3 500
Titres de participation non consolidés	115 493	313	7 066	89 862	-	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-	-	-
VALEUR AU BILAN DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	1 605 943	10 953	7 910	1 767 575	1 885	17 185
Total gains et pertes latents						
Impôts différés						
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets						
GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE À LA VENTE NETS PART GROUPE						

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	31/12/09*	31/12/08**
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	3 208 032	5 006 642
Comptes et prêts	937 525	8 883 846
Valeurs reçues en pension	7 693	16 698
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	2 249 824	-
Total en principal	3 195 042	8 900 544
Créances rattachées	12 990	29 286
Provisions	-	155
Valeur nette	3 208 032	8 929 675
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 203 686	3 923 033
Comptes ordinaires	73 861	4 041
Comptes et avances à terme	4 129 825	3 918 992
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	-	-

* les données au 31/12/2009 sont présentées nettes du montant des opérations intragroupe

** les données au 31/12/2008 ont été présentées brutes du montant des opérations intragroupe

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	En milliers de DH	
	31/12/09	31/12/08
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	47 280 627	43 931 443
Créances commerciales	11 499 786	4 859 510
Autres concours à la clientèle	28 860 852	32 716 545
Valeurs reçues en pension	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	8 890 325	8 325 397
Total en principal	49 250 962	45 901 452
Créances rattachées	177 555	173 795
Provisions	2 147 890	2 143 805
Valeur nette	47 280 627	43 757 647
OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL	4 309 328	4 037 032
Crédit-bail immobilier	1 431 471	-
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 855 662	4 037 032
Total en principal	4 287 133	-
Créances rattachées	195 682	-
Provisions	173 487	-
Valeur nette	4 309 328	-
TOTAL	51 589 955	47 968 475

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

	En milliers de DH				
	VALEUR DE MISE EN ÉQUIVALENCE	RÉSULTAT	TOTAL BILAN	REVENU (CA)	QUOTE-PART DE RÉSULTAT DANS LES SOCIÉTÉS MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	2 094	491 539	190 172	758
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE	6 190	2 094	491 539	190 172	758

IMMEUBLES DE PLACEMENT

	En milliers de DH						
	31/12/08	VARIATION PÉRIMÈTRE	ACQUISITIONS	CESSIONS ET ÉCHÉANCES	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/09
Valeur brute	19 718						19 718
Amortissements et provisions	2 272					725	2 997
VALEUR NETTE AU BILAN	17 446	-	-	-	-	-725	16 721

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31/12/08			31/12/09		
	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE
Terrains et constructions	1 013 093	175 498	837 595	1 100 228	203 466	896 762
Equip. Mobilier, installation	539 248	424 532	114 716	562 007	451 621	110 386
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	593 656	319 650	274 006	609 285	355 229	254 056
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 145 997	919 680	1 226 317	2 271 520	1 010 316	1 261 204
Logiciels informatiques acquis	161 331	122 127	39 204	182 248	141 418	40 830
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	60 761	0	60 761	73 240	0	73 240
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	222 092	122 127	99 965	255 488	141 418	114 070



États financiers consolidés IFRS/IAS au 31 décembre 2009

MARGE D'INTÉRÊT

	En milliers de DH					
	31/12/09			31/12/08		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	3 123 118	704 391	2 418 727	2 975 525	790 764	2 184 761
Comptes et prêts / emprunts	2 718 232	551 729	2 166 503	2 571 969	610 389	1 961 580
Opérations de pensions	1 155	51 110	-49 955		80 344	-80 344
Opérations de location-financement	403 731	101 552	302 179	403 556	100 031	303 525
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	32 220	107 403	-75 183	189 326	199 348	-10 022
Comptes et prêts / emprunts	31 575	90 343	-58 768	188 696	183 147	5 549
OPÉRATIONS DE PENSIONS	645	17 060	-16 415	630	16 201	-15 571
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	0,00	324 866	-324 866	0	261 967	-261 967
ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	104 930	0	104 930	127 789	0	127 789
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 260 268	1 136 660	2 123 608	3 292 640	1 252 079	2 040 561

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	En milliers de DH	
	31/12/09	31/12/08
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	5 297 452	3 857 158
• Aux établissements de crédit	119 000	14 000
• A la clientèle	5 178 452	3 843 158
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	1 582 562	3 834 641
• des établissements de crédit	1 582 562	3 834 641
• de la clientèle	0	0

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	En milliers de DH	
	31/12/09	31/12/08
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	12 020 943	11 824 503
• D'ordre des établissements de crédit	3 914 684	3 137 045
• D'ordre de la clientèle	8 106 259	8 687 458
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS	9 129 907	9 486 858
• Des établissements de crédit	9 129 892	9 486 843
• De l'état et d'autres organismes de garantie	15	15

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - COMPTE DE PRODUITS ET CHARGE AU 31/12/09

	En milliers de DH						
	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	BANQUE DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	ÉLIMINATIONS	TOTAL
MARGE D'INTÉRÊT	1 867 544	187 122	47 675	-11	-3 009	24 287	2 123 608
MARGE SUR COMMISSIONS	302 067	4 177	3 134	32 891	30 365	-17 612	355 622
PRODUIT NET BANCAIRE	2 410 123	191 443	50 786	34 862	32 140	-81 609	2 637 745
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	867 706	57 226	4 774	9 929	14 279	-20 707	933 207
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 116 976	104 454	45 737	24 467	13 539	-64 032	1 241 141
RÉSULTAT NET	724 687	66 384	28 570	17 036	7 182	-71 362	772 497
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	724 687	41 157	28 570	17 036	7 182	-71 362	747 270

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2009

ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	En milliers de DH		
	INTEGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN EQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE
ACTIF			
Prêts, avances et titres	0	0	518 231
Comptes ordinaires	0	0	73 861
Prêts	0	0	342 862
Titres	0	0	101 508
Opération de location financement	0	0	0
Actif divers			4 162 649
TOTAL			4 680 880
PASSIF			
Dépôts	-	408 186	358 201
Comptes ordinaires	0	13 871	234 187
Autres emprunts	0	394 315	22 506
Dettes représentées par un titre	0	0	101 508
Passif divers	0	1 631	4 322 679
TOTAL			4 680 880
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		3 528	10 247 548
Engagements donnés	0	5 123 774	
Engagements recus	0	3 528	5 123 774

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2009

ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	En milliers de DH		
	INTEGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN EQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			199 665
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS		18 811	199 777
COMMISSIONS (PRODUITS)			38 021
COMMISSIONS (CHARGES)			21 009
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		1 298	351
PRESTATIONS DE SERVICES RECUES		1 970	19 227
LOYERS RECUS			2 657

COMMISSIONS NETTES

	En milliers de DH					
	31/12/09			31/12/08		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	313 873	30 373	283 500	298 808	24 930	273 878
• avec les établissements de crédit	-	46	-46	-	281	-281
• avec la clientèle	264 687	26 547	238 140	266 043	22 374	243 669
• sur titres	45 912	3 640	42 272	31 086	1 620	29 466
• de change	2 521	140	2 381	-	655	-655
• sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	753	-	753	1 679	-	1 679
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	72 155	33	72 122	80 237	54	80 183
• Produits nets de gestion d'OPCVM	51 338	-	51 338	61 746	-	61 746
• Produits nets sur moyen de paiement	834	25	809	1 051	54	997
• Assurance	15 600	-	15 600	9 995	-	9 995
• Autres	4 383	8	4 375	7 445	-	7 445
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	386 028	30 406	355 622	379 045	24 984	354 061

COÛT DU RISQUE

	En milliers de DH	
	31/12/09	31/12/08
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-508 445	-321 080
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-462 529	-268 700
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature		-3 837
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-42 079	-52 380
REPRISES DE PROVISIONS	263 387	225 604
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	249 938	208 911
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprise des autres provisions pour risques et charges	13 449	16 693
VARIATION DES PROVISIONS	-97 319	-67 247
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-98 387	-68 007
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	1 068	760
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-342 376	-162 723

INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 31/12/2009

	En milliers de DH					
	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	TOTAL
TOTAL BILAN	52 558 590	5 786 919	6 344 265	39 260	146 301	64 875 335
dont :						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
• Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 660 951	0	0	0	0	3 660 951
• Actifs disponibles à la vente	1 401 098	0	140 562	28 064	36 219	1 605 943
• Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 146 255	1 156	60 621	0	0	3 208 032
• Prêts et créances sur la clientèle	39 831 950	5 634 389	6 099 165	6 136	18 315	51 589 955
• Immobilisations corporelles	1 181 983	716	8 178	590	69 737	1 261 204
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
• Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 857 688	986 702	5 052 284	0	215	7 896 889
• Dettes envers la clientèle	40 766 338	418 496	136 030	0		41 320 864
• Provisions techniques des contrats d'assurance						0
• Dettes subordonnées						0
• Capitaux propres	6 668 718	452 361	61 346	38 407	-24 757	7 196 075

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/09	31/12/08
CAPITAL EN (DH)	1 327 884 000	1 283 592 000
NOMBRE D'ACTION	13 278 840	12 835 920
RÉSULTAT PART GROUPE (KDH)	747 270	780 604
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	56	61